



Cransac-les-Thermes, le 20 octobre 2023

Objet : Guide hébergement 2024 : devenez partenaire de l'Office de Tourisme et du Thermalisme !

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous envoyer le **GUIDE DU PARTENAIRE 2024** de l'Office de Tourisme et du Thermalisme. Il vous renseignera sur notre structure, nos missions, nos actions de promotion et de valorisation de notre Destination du Pays Decazevillois- Vallée du Lot.

En le parcourant, vous retrouverez nos offres de partenariats pour la saison 2024 et les différentes formules, que nous proposons pour vous accompagner et notamment **valoriser votre hébergement** dans **notre guide hébergement** avec le **Pack présence**, le **Pack essentiel** et le **Pack privilège** (détails en pièce jointe) mais aussi des offres d'accompagnement au **numérique** ou à la **qualification** de votre hébergement.

Si vous souhaitez être partenaire et bénéficiaire de l'accompagnement de l'Office de Tourisme et du Thermalisme, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner complété le bulletin ci-joint, accompagné du règlement **au plus tard le 6 novembre**.

Nous attirons particulièrement votre attention sur le **respect de la date limite** indiquée, aucune relance ne sera effectuée. Au-delà de cette date, sans réponse de votre part, nous considérerons que vous ne souhaitez pas être partenaire, de ce fait **votre hébergement ne sera pas publié dans le guide hébergement 2024**.



Comme les années précédentes, nous allons utiliser votre **fiche SITA** pour présenter votre hébergement dans le guide (tarifs, équipements...). Si toutefois vous ne l'avez pas encore fait, merci de nous retourner cette fiche modifiée avec vos informations 2024 dès que possible. **Attention, si votre fiche n'est pas mise à jour pour la saison 2024, votre hébergement ne sera plus visible sur les sites internet : www.tourisme-paysdecazevillois.fr et www.tourisme-aveyron.com.**

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments cordiaux.

Le Président de l'Office de Tourisme et du Thermalisme
Michel RAFFI

NB : Pour information, la saison thermale 2024 s'étendra du 6 mars au 26 Novembre.

Office de Tourisme et du Thermalisme de Decazeville Communauté
L'Envol – Place Jean Jaurès - 12110 CRANSAC LES THERMES

www.tourisme-paysdecazevillois.fr – tourisme@decazeville-communauté.fr

Bureau de Cransac : 05 65 63 06 80 - Bureau de Decazeville : 05 65 43 18 36 - Bureau de Flagnac : 05 65 63 27 96

OFFRES PARTENARIALES 2024 HEBERGEURS

	Pack Numérique	Qualification de l'hébergement	Pack Présence	Pack Essentiel	Pack Privilège
Numérique : Accès aux ateliers numériques, réception de la newsletter Pro, traductions en anglais et espagnol de vos informations SITA	✓		✓	✓	✓
Qualification de votre hébergement : pré-visite de conseil au classement des hébergements, accompagnement à la labellisation Qualité Tourisme Sud de France. Mise à disposition d'un livret d'accueil.		✓	✓	✓	✓
Présentation de votre hébergement sur une page dédiée du site internet			✓	✓	✓
Publication dans le Guide Hébergement, format colonne 1/3 de page avec les informations pratiques et 1 photo			✓	✓	✓
Invitation à un éducteur annuel pour découvrir l'offre locale et devenir ambassadeur de la Destination	✓	✓	✓	✓	✓
Information des disponibilités auprès de la clientèle pour les meublés de tourisme			✓	✓	✓
Mise à disposition d' un carnet de voyages sur les suggestions de la Destination en version numérique et au format brochure sur demande			✓	✓	✓
Publication dans le Guide Hébergement, encart publicitaire de 1/2 page				✓	✓
Une publication sur la page Facebook de l'Office de Tourisme, avec un texte qualitatif et photos				✓	✓
Une visit'carte offerte avec 3 visites guidées sur la Destination				✓	✓
Publication dans le Guide Hébergement, encart publicitaire d'1 page complète					✓
Mise à disposition de photos et vidéos pour promouvoir la Destination sur vos supports, sur demande					✓
TARIFS	30 €	30 €	90 €	130 €	240 €
Majoration hors Destination Decazeville Communauté	✗	✗	+ 50 €	+ 50 €	+ 50 €

Nom / Prénom : _____

Raison Sociale : _____

Adresse : _____

Mail : _____

Tél : _____

Je souscris à	Prix Unitaire TTC	Hébergement supplémentaire	TOTAL
Pack Numérique	30 €		
Accompagnement à la qualification de votre hébergement	30 €		
Pack Présence (pack inférieur inclus)	90 € € + (..... x 45 €) ↑ Prix unitaire ↑ Nbre hébgts supp	
Pack Essentiel (pack inférieur inclus)	130 €	↑..... € + (.....x 45 €) ↑ Prix unitaire ↑ Nbre hébgts supp	
Pack Privilège (pack inférieur inclus) (nombre d'hébergements illimité)	240 €		
Majoration hors destination Decazeville Communauté	+ 50 €		
TOTAL			

Nous invitons les nouveaux partenaires et ceux qui souhaitent changer la (les) photo(s) publiée(s) dans le guide, à nous les envoyer par mail sous format jpg, de bonne qualité et de préférence en format paysage.

Fait à le.....

Bulletin de partenariat à retourner :

- **par courrier** (Office de Tourisme et du Thermalisme de Decazeville Communauté – L'envol – Place Jean Jaurès – 12110 CRANSAC LES THERMES),

- **par email** : tourisme@decazeville-communaute.fr,

- à l'accueil des bureaux de Cransac-les-Thermes ou Decazeville, accompagné de votre règlement (à l'ordre du Régisseur de recettes de l'OTT, encaissement en 2024). **Date limite de retour : 6 novembre 2023.**

Une facture acquittée vous sera adressée en début d'année 2024.



Les hébergeurs non partenaires seront uniquement mentionnés sur les sites Internet :
www.tourisme-paysdecavezillois.fr et www.tourisme-aveyron.com si leur fiche SITA est à jour.